



Fiche d'information sur la sécurité du produit

Version: 28-AUG-2018 Date de révision: 28-Août-2018
SELON LES RÉGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

/225 Pre-coated Adhesive

Ce matériel est produit en tant qu'article au sens du règlement (CE) n° 1907/2006 (règlement REACH) et est donc exempté du règlement CLP 1272/2008 et du règlement 2015/830 relatif à la FDS. Une fiche d'information sur la sécurité du produit a été fournie à des fins de communication avec la chaîne logistique et pour les recommandations relatives à la manutention et au stockage uniquement.

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1	Identificateur de produit	
	Désignation Commerciale	/225 Pre-coated Adhesive
	Synonyme(s)	UNICURE, /225
	Code du produit.	Non applicable
	Type de produit	Article avec substance / mélange en tant que partie intégrante
	No. D'Enregistrement d'REACH	Non applicable (Article)
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	
	Utilisation Identifiée	Usage professionnel Produits polymères thermorétractables Scelleurs; Adhésifs
	Utilisations Déconseillées	Rien d'autre que ce qui précède.
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	
	Fournisseur	Tyco Electronics UK Ltd Faraday Road, Dorcan, Swindon, Wiltshire, SN3 5HH, Royaume-Uni
	Téléphone	+44 (0) 1793 52 81 71 (Siège social) Lundi - Vendredi 08:00 - 17:00 (GMT)
	Fax	+44 1793 57 2516
	Email (personne compétente)	msdsmaterialsuk@te.com
1.4	Numéro d'appel d'urgence	
	Tél. d'urgence	+44 1793 528171
	Langues parlées	Anglais
		GMT (de lundi à vendredi 08:00 - 17:00)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1	Classification de la substance ou du mélange	Ce matériel est produit en tant qu'article au sens du règlement (CE) n° 1907/2006 (règlement REACH) et est donc exempté du règlement CLP 1272/2008 et du règlement 2015/830 relatif à la FDS.. Étant donné que ce produit n'a pas d'libération prévu d'une substance et qu'il n'aboutit pas à une exposition à un produit chimique dangereux dans des conditions normales d'utilisation, aucune classification de danger ou fiche de données de sécurité n'est requise. Une fiche d'information sur la sécurité du produit a été fournie à des fins de communication avec la chaîne logistique et pour les recommandations relatives à la manutention et au stockage uniquement.
2.1.1	Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Non applicable.
2.2	Éléments d'étiquetage	
	Pictogramme(s) de Danger	Non applicable.
	Mention(s) d'Avertissement	Non applicable.
	Mention(s) de Danger	Non applicable.
	Conseil(s) de Prudence	Non applicable.
	Information supplémentaire	Non applicable.
2.3	Autres dangers	Type de produit: Article avec substance / mélange en tant que partie intégrante. La matière fondue peut provoquer de graves brûlures. Mélange: Provoque une irritation cutanée. Provoque une irritation oculaire. Peut provoquer une allergie cutanée. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Le réchauffement peut générer des vapeurs qui pourraient entraîner des maux de tête, des nausées, des vertiges et une irritation des voies respiratoires en cas d'inhalation.



Fiche d'information sur la sécurité du produit

Version: 28-AUG-2018 Date de révision: 28-Août-2018
SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

/225 Pre-coated Adhesive

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

- 3.1 **Substances**
Non applicable
- 3.2 **Mélanges** Substances dans les préparations / mélanges.

Le produit étant un article (tel que défini dans le règlement (CE) n ° 1907/2006), aucun composant ne doit figurer dans la section 3 de la fiche de données de sécurité car les exigences de la réglementation SDS 2015/830 ne s'appliquent pas.. Ce produit ne contient aucune substance extrêmement préoccupante connue (SVHC).

SECTION 4: PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

Art de l'auto-portrait-protection du premier assistant

Inhalation

Contact avec la Peau

Contact avec les yeux

Ingestion

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

N'agir qu'en l'absence de risques. Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit.

S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

La matière fondue peut provoquer de graves brûlures. **NE PAS** essayer d'enlever le matière fondu de la peau. Refroidir rapidement avec de l'eau. En cas de contact avec la peau, rincer à l'eau fraîche/poser une compresse humide. Consulter immédiatement un médecin.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Écarter les paupières et rincer abondamment les yeux pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

Faire boire de l'eau en grande quantité. Consulter un médecin en cas de malaise.

Non attribué.

La matière fondue peut provoquer de graves brûlures.

Mélange: Provoque une irritation cutanée. Provoque une irritation oculaire. Peut provoquer une allergie cutanée. Le réchauffement peut générer des vapeurs qui pourraient entraîner des maux de tête, des nausées, des vertiges et une irritation des voies respiratoires en cas d'inhalation.

Traiter symptomatiquement. Aucun antidote connu.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés

Moyens d'extinction inappropriés

Ininflammable. En cas d'incendie utiliser un média d'extinction propre aux conditions environnantes. Eau pulvérisée, mousse, poudre sèche ou CO2.

Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut dégager de la fumée nocive et toxique dans un incendie. Produits de combustion: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Oxydes d'azote.

5.3 Conseils aux pompiers

Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser les eaux de lutte anti-incendie pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.



Fiche d'information sur la sécurité du produit

Version: 28-AUG-2018 Date de révision: 28-Août-2018
SELON LES RÉGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

/225 Pre-coated Adhesive

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau. Alerter les autorités compétentes en cas de déversement ou de décharge incontrôlée sur le sol.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Contenir les déversements. Attendre que le produit se refroidisse et/ou se solidifie avant de le ramasser. Recouvrir le produit lorsque c'est possible. Ventiler la zone et nettoyer la surface de déversement une fois la récupération de la matière effectuée. aspirer les substances solides ou les ramasser à l'aide d'une serpillère mouillée. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
- 6.4 Référence à d'autres sections** Consulter Aussi les Section: 8, 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** S'assurer d'une ventilation adéquate lors de l'utilisation du produit et suivre les principes de bonne hygiène du travail notamment pour le contrôle de l'exposition individuelle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
- 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités** Reportez-vous aux instructions d'installation du produit du fabricant..
- Température de stockage
Temps limite de stockage
Matières incompatibles
- Garder dans un endroit [sec] bien ventilé et frais à l'écart de toute source de chaleur ou d'inflammation. Recommandés: <40 °C
Stable à des températures ambiantes.
Conserver à l'écart des substances comburantes. Eviter tout contact avec acides et alcalins.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Voir Rubrique: 1.2. Reportez-vous aux instructions d'installation du produit du fabricant..

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8.1 Paramètres de contrôle**
- 8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail**

SUBSTANCE	N° CAS	VME		VLCT (ou VLE)		Observations	TMP No.	FT No.	Annee
		ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³				
1,2-Diaminoéthane	107-15-3	10	25	15	35	-	49,49bis	-	1984
Anhydride maléique	108-31-6	-	-	-	1	All	66	205	1982
Noir de carbone	1333-86-4	-	3.5	-	-	-	-	264	1987

Source: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984)

Remarque:
All: risqué d'allergie

- 8.1.2 Valeur limite biologique** Non fixé.
- 8.1.3 PNECs et DNELs** Non applicable
- 8.2 Contrôles de l'exposition**
- 8.2.1 Contrôles techniques appropriés** S'assurer d'une ventilation adéquate lors de l'utilisation du produit et suivre les principes de bonne hygiène du travail notamment pour le contrôle de l'exposition individuelle. Tenir à l'écart de tout feu, source d'étincelles ou surface chauffée.



Fiche d'information sur la sécurité du produit

Version: 28-AUG-2018 Date de révision: 28-Août-2018
SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

/225 Pre-coated Adhesive

8.2.2 Équipement personnel de protection

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Veiller à la propreté et au bon ordre. Éviter l'inhalation des vapeurs qui peuvent se dégager à températures élevées.

Protection des yeux/du visage

Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).



Protection de la peau (Protection des mains/ Divers)

Protection des mains

Gants isolants EN 407 (chaleur). Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants.



Protection de corps Porter des vêtements de protection étanches, incluant des chaussures, une blouse de laboratoire, un tablier ou une combinaison, le cas échéant, pour éviter tout contact avec la peau.

Protection respiratoire

La protection respiratoire n'est pas nécessaire si la pièce est bien ventilée. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Recommandés: Un appareil de protection respiratoire autonome peut être approprié. EN140 avec un filtre de type A.



Dangers thermiques

Non applicable.

8.2.3 Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Grises Solide
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Non déterminé
pH	Non applicable (Article)
Point de fusion/point de congélation	<100 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non déterminé
Point d'éclair	Non déterminé
Taux d'Evaporation	Non applicable (Article)
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non déterminé
Pression de vapeur	Non applicable (Article)
Densité de vapeur	Non applicable (Article)
Densité relative	0.9-1.8
Solubilité(s)	De l'eau: Insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non applicable (Article)
Température d'auto-inflammabilité	Non déterminé
Température de décomposition	Non déterminé
Viscosité (mPa.s)	Non applicable (Article)
Propriétés explosives	Non déterminé
Propriétés comburantes	Non déterminé

9.2 Autres informations

Aucun



Fiche d'information sur la sécurité du produit

Version: 28-AUG-2018 Date de révision: 28-Août-2018
SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

/225 Pre-coated Adhesive

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1	Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2	Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3	Possibilité de réactions dangereuses	Eviter surchauffage. Reportez-vous aux instructions d'installation du produit du fabricant..
10.4	Conditions à éviter	Eviter surchauffage. Reportez-vous aux instructions d'installation du produit du fabricant..
10.5	Matières incompatibles	Conserver à l'écart des substances comburantes. Eviter tout contact avec acides et alcalins.
10.6	Produit(s) de décomposition dangereux	Produits de combustion: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Oxydes d'azote. Les produits de décomposition peuvent inclure Fumée toxique et irritante.

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1	Informations sur les effets toxicologiques Ce matériel est produit en tant qu'article au sens du règlement (CE) n ° 1907/2006 (règlement REACH) et est donc exempté du règlement CLP 1272/2008 et du règlement 2015/830 relatif à la FDS..	
	Toxicité aiguë - Ingestion	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Toxicité aiguë - Inhalation	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Toxicité aiguë - Contact avec la Peau	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Mutagénicité sur les cellules germinales	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Cancérogénicité	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Toxicité pour la reproduction	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Danger par aspiration	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
11.2	Autres informations	Risque de brûlures causées par les produits en fusion.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Ce matériel est produit en tant qu'article au sens du règlement (CE) n ° 1907/2006 (règlement REACH) et est donc exempté du règlement CLP 1272/2008 et du règlement 2015/830 relatif à la FDS..

12.1	Toxicité	Contient un ou des composants dangereux pour l'environnement qui ne peuvent pas être libérés dans des conditions normales d'utilisation.
12.2	Persistance et dégradabilité	Pas d'informations disponibles.
12.3	Potentiel de bioaccumulation	Pas d'informations disponibles.
12.4	Mobilité dans le sol	Non applicable (Article)
12.5	Résultats des évaluations PBT et vPvB	Aucun des ingrédients de ce produit ne remplit les critères requis pour être considéré comme une substance PBT ou vPvB.
12.6	Autres effets néfastes	Pas d'informations disponibles



Fiche d'information sur la sécurité du produit

Version: 28-AUG-2018 Date de révision: 28-Août-2018
SELON LES RÉGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

/225 Pre-coated Adhesive

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets** Déposer les déchets dans un centre de collecte agréé. Ne pas jeter avec les déchets ménagers, les ordures ou d'autres déchets solides. Revalorisation ou recyclage si possible.
Code(s) de rebut/désignation(s) de rebut Déchet: 08 04 09
emballage déchets: 15 01 10
- 13.2 Autres informations** L'attribution d'un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets, devrait être effectuée en accord avec la compagnie régionale d'élimination des déchets.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ce produit est considéré comme un article et ce produit est physiquement et chimiquement stable dans des conditions normales. Ainsi, ce produit n'est pas considéré comme une marchandise dangereuse en vertu de la réglementation de l'ONU relative au transport.

	Route/Rail (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Avion (ICAO/IATA)
14.1 Numéro ONU	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.
Numéro d'identification du Danger	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.
Code de classification:	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable.		
14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable.		
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.		
Dispositions Spéciales	Non applicable.		
Quantités limitées	Non applicable.		
Quantités exceptées	Non applicable.		
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.		
14.8 Autres informations	Rien de connu		

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- 15.1.1 Règlements de l'UE**
Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation
Contenu du composant organique volatil (%):
- Aucun.
0.4%
- 15.1.2 Règlements nationaux** Rien de connu.
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique** Aucun.



Fiche d'information sur la sécurité du produit

Version: 28-AUG-2018 Date de révision: 28-Août-2018
SELON LES RÉGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

/225 Pre-coated Adhesive

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: Nouveau format de la réglementation SDS 2015/830, toutes les sections ont été mises à jour pour inclure de nouvelles informations. Veuillez examiner les FDS avec précaution.

Version: 28-AUG-2018

Date de préparation: 28-Août-2018

Date de La Précédente Édition: Non applicable.

References:

Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS).

Classification des dangers: Ce matériel est produit en tant qu'article au sens du règlement (CE) n ° 1907/2006 (règlement REACH) et est donc exempté du règlement CLP 1272/2008 et du règlement 2015/830 relatif à la FDS..

LÉGENDE

ADR/RID	ADR: Européen relatif au Transport International de Marchandises Dangereuses par Route / RID: Règlement concernant le transport ferroviaire international de marchandises dangereuses
CAS	CAS: Chemical Abstracts Service
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
EC	CE: Communauté Européenne
EU	Union européenne
IATA	IATA: Association internationale du transport aérien
OACI/IATA	OACI: Organisation de l'Aviation Civile Internationale / IATA: Association internationale du transport aérien
IMDG	IMDG: Maritime International des Marchandises Dangereuses
VME	Limite d'exposition prolongée
PBT	PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
VLE	Limite d'exposition (15 min)
UN	Nations Unies
vPvB	vPvT: très Persistant et très Toxique

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

Dégagements de responsabilité

Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. Tyco Electronics UK Ltd ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. Tyco Electronics UK Ltd n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.